

tion de vos bonnes grâces est avec un profond respect ...".

- 1) s. Meier/Zurlaubiana "Werkverzeichnis" 1234 Nr. 1
- 2) In der Folge aber scheint Zurlauben dann besagtes Memoire über die Militärjustiz zurückgestellt und - nachdem er es 1757 bereinigt hatte - erst 1764 in der nachfolgend beschriebenen Form im Code militaire publiziert zu haben, s. Zurlauben/CM IV 344 Nr. CCCXXXIII.

Konzept - AH 115, 164-165 - Blatt 165^V leer

23

[1750]

A

REZENSION, [VERFASST VON GARDEHPTM. UND BRIGADIER BEAT FIDEL ZURLAUBEN ZU:] "DETAILS MILITAIRES, DONT LA CONNOISSANCE EST NECESSAIRE A TOUS LES OFFICIERS, ET PRINCIPALEMENT AUX COMMISSAIRES DES GUERRES.¹ PAR M. [FRANÇOIS] DE CHENNEVIERES, COMMISSAIRE ORDONNATEUR, ET PREMIER COMMIS [AU BUREAU] DE LA GUERRE. PARIS CHEZ CHARLES ANTOINE JOMBERT, LIBRAIRE DU ROI [- LUDWIG XV. -] POUR L'ARTILLERIE ET LE GENIE, RÛE DAUPHINE, A L'IMAGE NOTRE DAME, ET A VERSAILLES, CHEZ JEAN HENRY FOURNIER, LIBRAIRE, RÛE D'ANJOU, PRES LA PAROISSE S. LOUIS. 1750. QUATRE VOLUMES IN 12."²³

"Cet ouvrage, qui est dedié a M. [Marc-Pierre de Voyer de Paulmy, Comte de Weil] d'Argenson, Ministre de la Guerre, renferme des details infiniment precieux pour tous les officiers qui veulent remplir avec zele les fonctions de leur Etat et Se rendre avec le tems dignes des Commandemens plus ou moins étendus[!] ou ils aspirent. les Grecs et les Romains nous ont laissés plusieurs traités sur la Tactique militaire. mais aucun d'entr'eux ne nous a fait connoitre la distribution ou la liaison des differentes fonctions et prerogatives attachés aux divers grades depuis celui du General jusqu'a ceux des officiers Subalternes. ils ne nous ont point appris, les Reglemens necessaires pour la conservation des troupes, soit au Sujet de leur Subsistance ... Soit à l'égard de la police. en un mot ils ne Se Sont appliqués qu'a nous instruire des qualités qui peuvent former un General, sans entrer dans aucun detail des fonctions Subalternes.

*Du tems des Grecs et des Romains*⁴, dit M. de chennevieres, *le gain d'une bataille ouvroit au vainqueur un Pays immense; il S'emparoit de tout, et ce qu'il retiroit des Peuples vaincus, le mettoit en etat d'entretenir, de faire Subsister Ses Troupes, et aussi de recompenser leur valeur.* Herodote, Thucidide, Xenophon, Polybe, [Gaius Julius] Cèsar, Denis d'hallicarnasse, [Sextus Julius] Front[inus], Polyen [der Mazedonier] et [Flavius Renatus] Vegece [=Vegetius] nous Sont de Surs

garands de cette definition et ... [Guillaume] de Bellay [Sieur de Langey], [Blaise de Montesquiou de Lasseran de Massencôme, Sieur de] Montluc, [François III de] la Noue [Gaspard de Saulx de] Tavannes [bzw. dessen Söhne Guillaume de Saulx, Comte de Tavannes, oder Jean de Saulx, Vicomte de Tavannes gemeint], [Henri I^{er}] le Duc de Rohan, [Henri de La Tour d'Auvergne, Vicomte de] Turenne, [Antoine de Pas, Marquis de] feuquieres, [Jean-Charles Chevalier de] follard [=Folard], [Alvaro Navia Ossorio de Puerto, Marquès de] Santa-Cruz [de Marzenado], et l'experience prouvent ce que l'auteur ajoute, pour former le parallele. *L'art de la Guerre au point de perfection ou il est porté aujourd'huy, l'a rendue plus ruineuse et plus difficile, même pour les Vainqueurs. Les frontieres Sont remplies de places fortes, il faut faire des Sieges, donner des batailles, on n'avance que pied à pied; les depenses Sont prodigieuses, le Conquerant traite le peuple vaincu presque avec autant de douceur que Ses propres Sujets, et ne tire qu'un mediocre Secours du peu de terrain qu'il gagne en plusieurs Campagne, et qu'il achete bien souvent bien cher.*

M. de Chennevieres fait sentir combien l'jntendant et les Commissaires des guerres ont de part aux operations militaires, en ce qui concerne l'oeconomie qui prepare les premiers moyens de faire des conquetes, et qui en assure la conservation. il prouve aussi la consideration que meritent ceux qui par leurs Soins a empecher les dissipations et les abus, contribuent Si essentiellement à la gloire et à l'avantage du Prince et de la Nation. on doit d'autant plus etre persuadè de la solidità des reflexions de l'auteur, que l'experience qu'il a acquise pendant la derniere guerre [den Frankreich eben mit Oesterreich, England, Holland und Sardinien geführt hatte und der am 18. Oktober 1748 im Frieden von Aachen ein Ende fand] dans des charges honorables et distinguès nous est un sur garant de tout le merite de cet ouvrage. mais pour en faire mieux Sentir le prix au Lecteur, nous allons rapporter les principaux articles qui y sont traitès
Le premier volumes contient ..."

Nach einer summarischen Inhaltsübersicht fährt der Rezensent fort:

"tout y est appuiè ainsi que dans les Suivans [Bände gemeint] Sur les ordonnances du Roi et les decisions des ministres de la Guerre, et Sur l'experience. Peut-on ensuite Se refuser a des preuves Si authentiques?"

le second volume, également consacré a developper les fonctions des Commissaires des guerres, detaille tout ce qui les regarde, au sujet des fortifications, des fourages en Garnison et en Campagne, l'habillement des troupes, les Hopitaux et les Jnvalides. l'article qui nous paroît etre traitè dans ce Second volume avec une attention particuliere, et d'une maniere infiniment exacte, et ce qui e[s]t dit des ho-

pitaux. l'auteur en a faite une etude très longue, et si on Suit Ses details et Ses reflexions, toutes fondès Sur les ordonnances du Roi, on fera cesser avec le tems tous les abus que l'avarice, la mauvaise foy et l'ignorance glissent dans les hopitaux, abus d'autant plus prejudiciables a l'Etat qu'ils font très Souvent perir plus d'hommes dans le courrant d'une Campagne que ne couteroit une Sanglante bataille.

Le Troisieme volume n'est pas moins interessant pour tout militaire qui aspire de parvenir aux plus grands honneurs. en effet il est presque impossible d'esperer d'acquérir la gloire d'un grand General que l'on ne soit prealablement instruit de tous les details qui regardent une profession ou les moindres fautes deviennent capitales par leurs suites. on trouve dans ce Second[!] volume tout ce qui regarde les Logemens des troupes, les marches des troupes, pour ce qui a rapport aux fonctions des Commissaires des guerres, et a la fournitures des chariots et chevaux, les milices, et les Revües. un Article essentiel est l'approvisionnement de Places en cas de Siege. ce qu'en dit l'auteur ne laisse plus rien a desirer Sur cet important article. la Solde des Soldats, Cavaliers et Dragons, et tout ce qui concerne en abregè les privileges des troupes Suisses, terminent ce Second[!] volume. Le quatrieme volume merite egalement toute l'attention du Lecteur."

- 1) Der eigentliche Buchtitel ist unterstrichen.
- 2) Die Angaben bezüglich des Buchformats sind unterstrichen.
- 3) Das Werk selbst findet sich noch heute unter der Sign. B 2712 in der Zurlaubiana.
- 4) Das bei der Bearbeitung zwischen Sterne (*) Gesetzte ist im Original unterstrichen.

AH 115, 166^I (aufgeklebt) und 360-361 - Blatt 361^V leer, wobei das Dokument eine eigene Paginierung: 1-4 aufweist

24

[1715]

C

"OBSERVATIONS¹ SUR L'ALLIANCE DE LA COURONNE (DE FRANCE)² AVEC LE CORPS HELVETIQUE ET SUR LE SERVICE DES TROUPES SUISSES EN FRANCE", "(PAR M [FRANZ ADAM] VOGEL GRAND JUGE DU REGIM[EN]T DES GARDES SUISSES)²"

Haller/Bibliothek VI 383 Nr. 1865³

Die uns hier vorliegende Arbeit Vogels, von der Gardehptm. und Brigadier **Beat Fidel Zurlauben** 1758 in seinem Code militaire Bd. I S. 5 sagen sollte, dass sie ihm bei dessen Erarbeitung grosse Dienste gelei-

175